

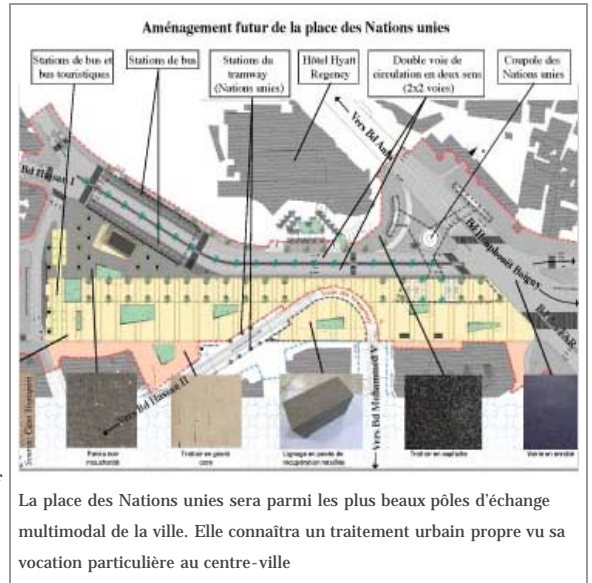
Édition N° 3768 du 2012/04/23

## CASABLANCA/TRAMWAY TRAITEMENT PARTICULIER POUR LA PLACE DES NATIONS UNIES

- ELLE SERA PARMIS LES CINQ PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA VILLE
- LA COUPOLE NE SERA PAS TOUCHÉE MAIS LE PASSAGE SOUTERRAIN DEVIENDRA INACCESSIBLE
- UN AMÉNAGEMENT RÉALISÉ PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHITECTURE «RICHEZ ASSOCIÉS»

C'est certainement la place qui connaîtra la plus grande métamorphose grâce au tramway de Casablanca. La place des Nations unies, qui sera traversée par le futur tramway, fait, à elle seule, l'objet d'un grand chantier. Les travaux entrepris par Casa Transport s'accroissent à ce niveau. Le maître d'ouvrage du projet leur a consacré beaucoup de soins. L'objectif est de faire de cette place, dont l'état actuel laisse à désirer, un véritable pôle d'échange multimodal (bus-bus touristiques-tramway) et un espace piéton où il fait bon se déplacer.

Les principaux travaux en cours concernent la refonte de la chaussée, la réhabilitation des trottoirs, la rénovation urbaine et l'embellissement. Pour l'heure, les aménageurs sont en train de mettre en place de nouveaux réseaux d'assainissement et d'éclairage public et de nouveaux candélabres. Ces derniers éclaireront, par une lumière à basse consommation d'énergie, doublement le trottoir et la voirie. Le mobilier d'éclairage et l'ensemble du nouveau mobilier urbain choisis seront traités selon le procédé de thermolaquage (une opération de traitement de surface qui consiste à appliquer une peinture poudre sur une pièce métallique galvanisée). Ce qui devrait garantir une forte résistance au climat de Casablanca. La place des Nations unies connaîtra aussi la mise en place d'un nouvel équipement de signalisation de trafic et la plantation de nouveaux arbres. Le traitement végétal accordé à cette zone se base sur le patrimoine de « ficus » existant ainsi que sur la plantation de nouveaux palmiers « washingtonia » et « phoenix » et de nouveaux arbres amandiers et arbres de « Judée ». Pour les revêtements, l'on a opté pour des parvis en béton noir, des trottoirs en granit jaune ou en asphalte et des lignages en pavé de



récupération retailés. Des matériaux qui se caractérisent, en effet, par leur résistance et leur durabilité. Aussi, il a été décidé de garder la coupole telle qu'elle est et de fermer, une fois pour toutes, le passage souterrain qui ne servira plus à rien.

Notons que l'aménagement de cette place est réalisé par la Société française d'architecture, urbanisme et de paysage «Richez associés». Classée en 2011 par le magazine d'A 26e société d'architecture française et par World Architecture 96e mondiale, cette agence, animée par Thomas Richez et Frédéric Blerot, existe depuis 1985. Elle mène des projets de bâtiments, notamment HQE et bbc, de logements, de bureaux et d'équipements publics et dirige des opérations d'aménagement à Montpellier, Bègles, Paris.

. Elle est un intervenant de référence en espaces publics et leader de la conception urbaine des tramways (Mans, Reims, Orléans, Paris...).

Pour la petite histoire, la place des Nations unies s'appelait aussi «Place Mohammed V» ou «Place de France». Elle a été aménagée par Henri Prost en 1915 et a servi de lien entre l'ancienne médina et le centre-ville qui symbolisait le quartier des affaires économiques. Elle a connu plusieurs aménagements dont le plus important a eu lieu durant les années 70 par l'architecte français Jean François Zevaco qui a réalisé le passage souterrain et la coupole.

---

### **Deux points noirs en suspens!**

Si Casa Transport a pu avancer dans les travaux et arriver avec peu de difficultés à ce stade de réalisation, c'est parce que les autorités compétentes se sont appropriées le projet et ont démontré leur volonté de le réussir. Presque tous les obstacles ont été franchis pour permettre le bon déroulement des travaux. L'affaire de l'hôtel Lincoln qui bloquait le chantier au boulevard Mohammed V a été «résolue», grâce à la construction d'un mur protecteur... Mais, à en croire le management du maître d'ouvrage, deux points noirs sont, à présent, en suspens et pourraient affecter fortement la poursuite des travaux et, par conséquent, les délais de livraison. Il s'agit de l'existence de toilettes publiques souterraines au niveau du boulevard Mohammed V (en face de l'hôtel Lincoln) dont l'exploitant, qui détient une autorisation depuis une trentaine d'années, s'oppose au projet et à l'idée de quitter les lieux. Notons que cet endroit devrait être traversé par le tramway et est affecté à abriter l'une des 47 stations prévues. L'autre obstacle a été relevé au niveau de la nouvelle zone d'Anfa, pilotée par l'une des filiales de la CDG, l'Agence d'urbanisation et de développement d'Anfa (AUDA). Au quartier Hay Hassani et avant d'arriver au boulevard Sidi Abderrahmane, un tronçon d'environ 500 mètres, faisant partie du tracé du futur tramway, est totalement bloqué, à cause d'un ancien gardien d'une école qui refuse de libérer son lieu d'habitation malgré toutes les mesures d'indemnisation qui lui ont été proposées.